



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019

1ère session ordinaire de 2019

25 à 26 d'Aprile

25 et 26 avril

2019/O1/041

MOTION AVEC DEMANDE
D'EXAMEN PRIORITAIRE

Motion déposée par Jean-François CASALTA au nom du groupe PARTITU DI A NAZIONE CORSA

Objet : *Soutien aux agents de la réserve de Scandula*

VU la délibération n° 19/002 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le projet de Convention-Cadre entre l'Etat et la Collectivité de Corse fixant les modalités de gestion du site inscrit sur la liste des biens naturels du Patrimoine Mondial de l'UNESCO « Golfu di Portu : Calanche di a Piana, Golfu di Ghjirulatu, Riserva di Scandula » du 21 février 2019 ;

CONSIDERANT la réserve naturelle de Scandula, d'une superficie terrestre de 920 hectares et 1.100 hectares de zone marine, située dans le secteur des Pélagos, comme site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, Diplôme Européen des espaces protégés, Aire marine protégée, Zone Natura 2000 ;

CONSIDERANT qu'il y a quelques jours, les agents de la réserve naturelle ont reçu une lettre anonyme de menace de mort ;

CONSIDERANT que, début janvier 2019, un tag insultant visant directement le conservateur du site, avait déjà été retrouvé sur la façade de la caserne des pompiers de Galeria.

CONSIDERANT que, selon les informations à notre disposition, nul ne connaît, pour l'heure, les raisons de ces menaces ni leurs auteurs.

CONSIDERANT le contexte tendu relatif au débat actuel sur la sur-fréquentation touristique du site dans lequel interviennent ces menaces sans pour autant que l'on puisse en tirer la moindre conclusion ;

CONSIDERANT qu'en tout état de cause, quelle que soit l'origine desdites menaces, qui constituent des délits aggravés au regard de la loi pénale, il convient de dénoncer fermement ces tentatives de pression et d'intimidation à l'endroit d'agents chargés d'une mission de service public ou assimilée.

CONSIDERANT qu'il convient d'apporter tout notre soutien audits agents et réitérer avec solennité que ces pratiques sont absolument inacceptables et intolérables de surcroît à l'endroit de personnels qui travaillent exclusivement au bénéfice de l'intérêt général dans un domaine aussi crucial que celui de la préservation de l'environnement de notre île.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DÉNONCE, avec la plus grande fermeté, les menaces adressées aux agents et conservateur de la réserve naturelle de Scandula ;

ASSURE les personnels victimes de son entier soutien.